Pôle Ressources « Bien-Etre au Collège »

Ecouter et accompagner les situations d'intimidation

Quel est le cadre institutionnel ?

Dans le cadre de la politique nationale déclinée en quatre axes : **sensibiliser**, **former**, **prendre en charge** et **prévenir**, les établissements scolaires doivent se doter d'un protocole de lutte contre le harcèlement et l'intimidation qui soit validé par le Conseil d'Administration.

Références :
Dix nouvelles mesures contre le harcèlement scolaire du 3 juin 2019
Bulletin Officiel du 5 septembre 2019 : https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo32/MENE1925181C.htm

En quoi consiste la méthode de préoccupation partagée ?

La méthode de préoccupation partagée dite « méthode Pikas » consiste en une série d'entretiens individuels avec les élèves impliqués dans une situation d'intimidation scolaire en tant qu'intimidateur présumé, cible (victime) et/ou témoin. L'approche est **non blâmante**. Les professionnels qui mènent les entretiens n'ont pas pour but de punir ou de sanctionner les auteurs présumés. L'objectif est de faire partager à toutes les personnes impliquées une « préoccupation » pour la situation de la cible afin que, par l'empathie, chacun participe au **vivre ensemble**.

En quoi consiste la méthode de renforcement de l'élève ?

La méthode de renforcement de l'élève dite « méthode Palo Alto » consiste en une série d'entretiens individuels avec l'élève considéré comme cible (victime). L'objectif est d'apporter des clés à l'élève victime pour qu'il puisse être en capacité de réagir de manière non violente face à une situation d'intimidation scolaire. Cela contribue également à consolider la confiance et l'estime de soi de l'élève cible.

Quel est le rôle du pôle ressources « Bien-Etre au Collège » ?

Ce pôle est constitué d'une équipe pluridisciplinaire :

Mme NICOLLE	Conseillère Principale d'Education
Mme BRAVO	Psychologue Education Nationale
Mme BOSCHER	Infirmière scolaire
Mme PERRAN	Enseignante
Mme NTUMBA KAPUTA	Assistante sociale

Les actions menées seront les suivantes :

- Apprécier la gravité de la situation
- Rencontrer l'élève cible et informer la famille
- Informer les équipes pédagogiques concernées
- Proposer un outil de résolution (préoccupation partagée, renforcement de l'élève, médiation…)
- Engager d'autres actions si nécessaire

En tant qu'élèves, si vous souhaitez contacter le pôle ressources Bien-Etre au Collège : Déposer un flyer dans la boite à BEC située en face de la salle des professeurs. Vous pouvez récupérer des flyers au niveau de la boite à BEC, du CDI et de l'infirmerie.

En tant que responsables, si vous souhaitez contacter le pôle ressources Bien-Etre au Collège : 01.30.39.71.98 et demander l'un des membres de l'équipe ressource.